

REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MADAME AUDE ZUBER, DEPUTEE (PDC), INTITULEE "QU'EN EST-IL DE LA CAMPAGNE EASYVOTE DANS NOTRE CANTON ?" (N° 2768)

Le Gouvernement partage le constat de la faible participation des jeunes aux élections mais aussi aux votations populaires. Il n'y a toutefois pas de données disponibles à l'échelle du canton mais les estimations et les sondages nationaux peuvent être transposés à notre canton.

La Fédération suisse des parlements des jeunes qui chapeaute la plate-forme Easyvote.ch a contacté la Chancellerie d'Etat. Cette dernière a communiqué l'adresse Internet où peuvent être consultés les objets de votations cantonales. Lors des scrutins cantonaux, il n'y a pas d'autre message explicatif au corps électoral que celui du Gouvernement. Les enseignant-e-s des divisions du Centre jurassien d'enseignement et de formation n'ont pas utilisé de manière particulière la plateforme Easyvote comme outil pédagogique dans le cadre des dernières élections cantonales. Toutefois, elle reste un outil parmi d'autres pour promouvoir l'action citoyennes des jeunes Jurassiennes et des jeunes Jurassiens.

Nous signalons que le délégué à la jeunesse a édité, à l'occasion des dernières élections, un feuillet destiné aux jeunes électeurs. Il a été distribué dans l'enveloppe contenant le matériel de propagande. Chaque parti a écrit un mot particulier destiné à la jeunesse jurassienne. Cette action avait pour but de rendre les élections plus accessibles pour les 18-25 ans qui se rendent statistiquement moins aux urnes que leurs aînés. Ce feuillet a également permis d'encourager les politiciens à s'adresser à la jeunesse et ainsi de valoriser les nouveaux électeurs.

En vue d'une prochaine campagne, il sera anticipé la possibilité d'utiliser davantage l'outil Easyvote qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Delémont, le 24 novembre 2015

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
le chancelier d'Etat


Jean-Christophe Kübler